# LASSION LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



#### **ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE**







# La CdHV, véritable Patrimoine Vivant

Récompensant, pour cinq années, les entreprises françaises, artisanales et industrielles qui détiennent des savoir-faire rares et d'exception, le label national « Entreprise du Patrimoine Vivant » a été décerné à la Confiserie des Hautes-Vosges, située à Plainfaing. La remise officielle, par le préfet de la région Grand Est et du Bas-Rhin, Jacques Witkowski, s'est déroulée le mercredi 20 août en présence du président de la communauté d'agglomération, Claude George.

# Un campus connecté pour le territoire

Grâce au Campus connecté inauguré, le 11 septembre, les étudiants et les personnes en reconversion professionnelle du territoire peuvent suivre une formation universitaire à distance sans avoir à se déplacer dans une grande métropole. Installés dans un lieu dédié à cet effet, dans l'internat de la cité scolaire Jules-Ferry à Saint-Dié-des-Vosges, ils bénéficient de l'intégralité des ressources de l'Université de Lorraine.

#### Un patrimoine artistique

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, du 19 au 21 septembre, les visiteurs ont pu découvrir l'exceptionnelle richesse patrimoniale présente sur le territoire de la communauté d'agglomération. Avec une thématique mettant l'accent sur les réalisations artistiques et les techniques de l'architecture, cette édition mêlait visites guidées, expositions et découvertes libres.

#### Le FIG, ambassadeur du territoire

Avec près de 40 000 festivaliers chaque année, le Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges est la vitrine de tout un territoire. Il est également l'un des ambassadeurs de la marque Saint-Dié Vallée des Vosges - Vivre. A ce titre, le jeudi 2 octobre, il accueillait les autres ambassadeurs économiques pour une soirée placée sous le signe de la Responsabilité sociétale des entreprises.



#### EDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes, chers habitants,

Il est des territoires qui respirent plus fort que d'autres. Les Vosges en font partie. lci, la nature n'est pas une toile de fond : elle est un souffle, un battement, une présence qui accompagne chaque pas. Forêts profondes, sommets arrondis, lacs miroitants, villages serrés contre les pentes... Nos Vosges sont une invitation à lever les yeux, à prendre le temps, à se souvenir que la beauté se trouve dans la simplicité des choses.

Vivre ici, c'est connaître la chance d'un rythme différent, celui des saisons qui marquent la terre de leurs couleurs franches. C'est accueillir un nombre toujours croissant de touristes et leur faire partager cette harmonie rare entre nature et humanité. Le tourisme, ici, n'est pas une effervescence passagère; c'est un échange sensible, une rencontre avec un territoire qui offre sans artifice.

En septembre, c'est dans cette belle énergie que le spectacle vivant, avec sa puissance d'incarnation, a rallumé son étincelle ; de celles qui relient les êtres, qui éclairent l'instant partagé. Une scène, un mouvement, un mot prononcé à la lisière du silence... et tout se met à vibrer sur la scène de Georges-Sadoul et sur celles des communes qui accueilleront les représentations de cette nouvelle saison culturelle.

Une saison culturelle pour s'aérer, penser à soi, souffler!

En effet, chaque jour, notre quotidien collectif évolue dans un contexte que chacun ressent : exigeant, parfois incertain, souvent mouvant. Et pourtant, au cœur de ces secousses, les territoires tiennent bon. Parce que nous avons choisi de rester proches de vous, d'ancrer nos actions dans le réel, dans des services de proximité qui facilitent la vie. Des services qui ne tanguent pas, notamment pour les plus fragiles d'entre nous, quand le monde autour vacille.

Garder le cap, ce cap qui, indéniablement, manque au plan national pour que nous puissions enfin bâtir, collectivement, ce qui compte vraiment.

#### Claude George

Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges Maire de Saint-Remy

#### **AU SOMMAIRE**

#### #04 > AVANCER

PLUIH: fin d'enquête publique

#### #08 > DÉVELOPPER

Commerces ruraux : des atouts à conserver Tourisme : un territoire attractif par nature

#### **#12> VIVRE ENSEMBLE**

Bien plus qu'une identité : une cohérence

L'écologie à l'école

Spectacle vivant : faites entrer les artistes !

#### #16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

Ban-de-Laveline, historique et dynamique

#### #18 > LES TEMPS FORTS

#### #20 > PORTRAIT

Liliane Jérôme

#### Magazine trimestriel

de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges 7, place Saint-Martin - Saint-Dié-des-Vosges **Directeur de la publication :** Claude George

Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies : service Communication

Impression : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59 www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges Charte graphique : DargDesign - 06 09 53 52 46

www.dargdesign.com - Anould

Diffusion: Médiapost / Dépot légal - SEPTEMBRE 2025



# ENQUÊTE PUBLIQUE : LE PLUIH FRANCHIT ENCORE UNE ÉTAPE

Le Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUiH) a fait l'objet d'une enquête publique du 25 septembre au 5 novembre. Une étape de plus franchie avant son application.

**77** 

permanences, accessibles à tous les habitants, quelle que soit leur commune d'origine

Cet automne, le Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUiH) est passé à la vitesse supérieure. Officiellement arrêté à l'issue du conseil communautaire du 20 janvier 2025, le document harmonisant les règles d'occupation des sols et de construction à l'échelle de l'Agglomération a été soumis aux habitants via une enquête publique.

Désignée par la présidente du tribunal administratif de Nancy, une commission d'enquête présidée par Yves Lallemand a offert la possibilité de consulter le dossier et d'émettre des remarques. Avis des personnes publiques associées (telles que l'État, la Chambre d'Agriculture ou encore l'Agence régionale de santé), Projet d'aménagement et développement durables (PADD), orientations d'aménagement et programmation (concernant notamment l'habitat, le commerce, l'artisanat, la trame verte et bleue...), programme d'orientations et d'actions, règlements... de nombreuses pièces constituaient le dossier.

Un dossier qui a été présenté dans les 77 communes du territoire entre le jeudi 25 septembre et le mercredi 5 novembre. Sur des créneaux d'une à quatre heures selon la taille des communes, les habitants ont pu en prendre connaissance et, si besoin, faire part de leurs remarques dans un registre d'enquête. Ce registre était disponible dans les mairies, au siège de l'Agglomération ou auprès des commissaires enquêteurs.

Pour les personnes désirant consulter le dossier mais n'ayant pu se déplacer durant les créneaux, un poste informatique était en accès libre dans les maisons France Services du territoire, tandis qu'un site internet offrait également la possibilité de le consulter.

À l'issue, la commission d'enquête est chargée d'établir un rapport et des conclusions motivées, qui pourront être intégrées au dossier final du PLUiH en vue de son approbation avant la fin de l'année 2025.

### LE PLUIH, C'EST QUOI?

Quel est l'état du territoire aujourd'hui ? Quel territoire souhaitons-nous pour 2040 ? Quels moyens pour concrétiser ce projet ? Banales à première vue, ces questions sont pourtant au cœur du PLUiH.

Instauré par la loi SRU\* et renforcé par le Grenelle de l'Environnement, la loi ALUR\*\* puis la loi Climat et Résilience, le PLUiH est un document d'urbanisme stratégique. Il fixe les règles d'occupation des sols et encadre les possibilités de construction sur l'ensemble des communes de la communauté d'agglomération. Aujourd'hui, les documents d'urbanisme varient selon les communes. Certaines disposent d'une carte communale ou d'un plan local d'urbanisme, tandis que d'autres sont régies par le Règlement National d'Urbanisme. Le PLUiH permettra donc d'harmoniser l'ensemble à travers un zonage clair : zones urbaines, zones à urbaniser, zones naturelles agricoles (constructibles, agropastorales ou inconstructibles). Pour autant, harmonisation ne signifie pas uniformisation! Ainsi, chaque commune conserve ses spécificités : par exemple, le

règlement applicable dans une commune de la vallée de la Plaine n'est pas forcément le même que sur la Haute-Meurthe.

Ce Plan est porté par un projet politique construit sur trois ambitions fortes : ambition d'attractivité et de vitalité démographique, ambition environnementale et ambition d'équilibre territorial. Des ambitions déclinées en six axes : habitat, économie, services publics, mobilité et accessibilité, paysages et patrimoines mais aussi environnement, dont on trouve une déclinaison partout ailleurs (rénovation des logements, mobilités douces...). Autrement dit, le PLUiH est loin d'être un simple document technique...

#### Toutes les informations sont disponibles sur notre site agglo.saint-die-des-vosges.fr / Vos services / Aménagement du territoire / PLUiH

- \* Loi SRU : loi relative à la solidarité et au renouvellement urbaines
- \*\* Loi ALUR : loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové



#### Le calendrier du PLUiH

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUiH) suit un calendrier strict, imaginé à sa création en 2018. Voici les grandes dates :

2017 : ateliers de sensibilisation des élus

**2018 :** délibération prescrivant l'élaboration du PLUiH

**Jusque fin 2019 :** analyse et compréhension du territoire (diagnostic)

**Jusqu'à mi-2022 :** choix stratégiques et construction du projet

**Jusqu'à fin 2024 :** élaboration des zonages et règlements

**20 janvier 2025 :** Validation du projet par le conseil communautaire

**Du 25 septembre au 5 novembre :** enquête publique **Fin 2025 :** Demande d'approbation au conseil communautaire

Début 2026: Si validation, application

# Concertation et participation très actives

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat a, dès les prémices, fait l'objet d'une large concertation publique. Des réunions « pédagogie du PLUiH » ont été proposées aux habitants de tout le territoire en juin 2019.

Des habitants qui ont bien mesuré l'enjeu puisqu'ils étaient plus de 300 personnes à avoir pris part aux six ateliers thématiques proposés en septembre et octobre 2019. Et le public s'est également rendu en masse aux ateliers de restitution, début 2020.

Durant toute la procédure d'élaboration du PLUiH selon la trajectoire définie, un registre de concertation était accessible dans toutes les communes du territoire. Au total, 678 remarques y ont été consignées ! Les réunions publiques ont, dès septembre 2024, concerné plus précisément le PADD et le règlement, mobilisant là encore plus de 300 personnes.

Les élus ont également été très sollicités et ont su se mobiliser à travers de nombreux ateliers de travail, en plus des réunions plénières et en commune. L'air de rien, de l'organisation de la démarche (2017)

L'air de rien, de l'organisation de la démarche (2017) jusqu'à la clôture de l'enquête (novembre 2025), l'élaboration du PLUiH a nécessité 323 réunions !



Depuis toujours, les entreprises nous nourrissent, nous maintiennent en bonne santé, nous transportent, nous divertissent, nous vêtissent et nous fournissent les moyens de communication, les équipements ou l'énergie dont nous avons besoin. En somme, elles sont des actrices majeures de la vie économique et sociale, au cœur de notre auotidien.

Détenant la compétence « Développement économique » et disposant d'un service dédié dirigé par Anaïs Garcia, la communauté d'agglomération met tout en œuvre pour répondre à leurs besoins.

« Notre objectif est que les entreprises restent, se développent, s'implantent et investissent sur le territoire », résume la directrice du service Développement économique.

Pour atteindre cet objectif, son équipe se mobilise au quotidien afin d'accompagner les entreprises sur chaque point. Ainsi, dans l'optique qu'elles restent sur le territoire, l'Agglomération les valorise et encourage les synergies en créant du lien entre les différents acteurs économiques.

En matière de développement, la collectivité se positionne comme le « premier guichet d'accueil territorial ». Chaque mois, elle réunit les partenaires susceptibles de financer les projets (Région, chambres de commerce, etc.) afin d'explorer tous les leviers d'action disponibles. Plusieurs aides peuvent être mobilisées, comme le Fonds de soutien aux commerces de proximité (FSCOP), l'aide à l'immobilier, ou encore les dispositifs d'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise.

Pour le volet « s'implanter », l'Agglomération collabore avec les agences Vosges&Co, Grand Est Développement, ainsi qu'avec la Région Grand Est. « Nous cherchons à être visibles au-delà de notre territoire. Une fois identifiés, nous proposons du foncier à vocation économique », précise Anaïs Garcia.

Enfin, l'intercommunalité encourage à l'investissement. Que ce soit pour s'inscrire dans des transitions écologiques et énergétiques mais aussi pour investir sur l'humain avec le sujet, notamment, de la formation.

# FACILITATRICE D'OPPORTUNITÉS

Sur le plan économique, la communauté d'agglomération se positionne comme un véritable guichet d'accueil. Au-delà de sa capacité à orienter vers les services compétents en cas de besoin spécifique (Eau et assainissement, Urbanisme, Déchets...), le service Développement économique est prêt à répondre à toutes les questions que peuvent se poser les entrepreneurs et dirigeants d'entreprise.

# Vous êtes commerçant ? Vous souhaitez investir dans un commerce ?

L'Agglomération propose le Fonds de soutien aux commerces de proximité : une aide destinée à financer l'aménagement de votre espace d'accueil, le changement d'enseigne, la sécurisation des locaux ou encore l'achat de matériel professionnel. Pour en bénéficier, votre chiffre d'affaires doit être inférieur à un million d'euros. L'aide peut couvrir jusqu'à 30 % des dépenses éligibles, dans la limite de 7 500 €. Elle peut être complétée par une aide de la Région Grand Est.

#### Vous souhaitez investir dans un achat immobilier pour implanter ou développer votre activité?

L'aide à l'immobilier est faite pour vous. Unique en son genre, elle soutient l'acquisition de bâtiments d'activité et s'adresse aux TPE et PME qui s'implantent ou se développent sur le territoire.

Par ailleurs, pour les projets de rénovation, de construction ou de développement touristique, l'Agglomération travaille en étroite collaboration avec le Conseil départemental des Vosges.

# Vous êtes une entreprise ? Vous souhaitez investir dans votre bâtiment d'activité ?

L'Agglomération cofinance, avec le Département des Vosges, une aide spécifique pour vos travaux de construction, de rénovation ou d'extension de bâtiments professionnels.

# Vous souhaitez vous implanter et développer votre activité ?

Au-delà des aides financières, la communauté d'agglomération propose un accompagnement personnalisé, notamment pour la recherche de terrains ou de locaux adaptés à votre projet sur le territoire.

#### Contact

Quelle que soit votre demande, un seul interlocuteur : le service Développement économique. Localisé au 7 place Saint-Martin à Saint-Dié-des-Vosges, il est joignable au 03 29 52 65 55 ou par mail à economie@casaintdie.fr.

# Une marque territoriale qui s'impose

Officiellement lancée le 18 décembre 2024, la marque « Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre » rassemble déjà plus de 130 adhérents. Cette marque de territoire renforce la visibilité du territoire tout en fédérant un réseau d'entreprises et en multipliant les rencontres entre ambassadeurs.

Dix mois après sa création, elle s'impose comme une nouvelle référence économique dans le paysage vosgien, comme en témoigne sa participation au Salon des réseaux et clubs d'entreprises, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie des Vosges à Épinal le 13 octobre dernier.

Vous souhaitez devenir ambassadeur ? Rejoignez le réseau en contactant le service Développement économique et bénéficiez d'une visibilité partagée, de rencontres régulières et d'une dynamique collective au service du territoire.





# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMERCES RURAUX : DES ATOUTS À CONSERVER

Grâce aux nombreux dispositifs existants et à la marque de territoire « Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre », la communauté d'agglomération est en mesure d'accompagner efficacement les commerces situés dans les zones rurales. Des commerces dont le rôle est parfois vital pour les villages hébergeurs.

Minoritaires dans les chiffres, majeurs sur le terrain : représentant une bonne partie du tissu économique intercommunal, les commerces ruraux sont essentiels sur le territoire. Qu'il s'agisse d'une boulangerie, d'une boucherie, d'un bar, d'un restaurant... ils sont souvent un signe de vitalité dans les villages éloignés des zones urbaines que peuvent constituer Saint-Dié-des-Vosges et Raon-l'Étape.

Soucieuse de pérenniser ces atouts indéniables, la communauté d'agglomération propose, depuis quelques années, de nombreuses solutions d'accompagnement. Ces solutions peuvent être mises en œuvre dès la création, avec la recherche de locaux, d'organismes accompagnateurs assurant la

viabilité du projet, et l'octroi d'une aide à l'immobilier (plafonnée à 50 000 €). Mais aussi dans le développement, avec la mise en place d'un Fonds de soutien aux commerces de proximité qui subventionne, à hauteur de 30 % (plafonné à 7 500 €), les travaux de second œuvre dans la surface de vente, la rénovation de l'enseigne et de la façade, les outils professionnels ou les systèmes de sécurité. Assuré par le service Développement économique, le suivi se veut soutenu. « L'idée est de limiter au maximum les contraintes administratives de nos commerçants pour leur permettre de se concentrer sur leur activité principale », explique Anaïs Garcia, directrice du service. Elle, comme l'ensemble de ses collaborateurs, s'appuie sur la marque de

territoire « Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre » pour optimiser le soutien. « Avec ses 130 adhérents, cette marque permet de créer un véritable réseau et constitue, de ce fait, une véritable force de frappe pour faire connaître les communes et les structures », appuie-t-elle. Au-delà d'accompagner les commerces et les entreprises, l'Agglomération peut également aider les communes disposant d'un local commercial à trouver un repreneur fiable en rédigeant l'appel à manifestation d'intérêt et en organisant le recrutement. Une mission, souvent accomplie avec brio, qui permet aux villages concernés de demeurer attractifs.

# LE CAFÉ DE LA PLACE, L'EXEMPLE IDOINE

Répondant à l'appel lancé par Patrick Lalevée, maire de Plainfaing, le service Développement économique a accompagné la commune dans la reprise du commerce communal situé 3, place de l'Église. Après avoir rédigé l'appel à manifestation d'intérêt, l'équipe, encadrée par Anaïs Garcia, a apporté son aide pour choisir les candidats, puis a fait partie du jury.

Conservant son nom, le Café de la place est désormais dans les mains de Nébia Ben Brahim, plainfinoise depuis quarante ans, et sa fille Assya Lemaire. Rencontre.

# D'où vous est venue l'idée de reprendre le Café de la place ?

Nébia Ben Brahim: « Ma fille, qui a fait des extras dans les bars, m'a donné plein de bons arguments pour qu'on développe ce projet à deux après ma rupture conventionnelle dans mon ancien travail (N.L.D.R. : elle était restauratrice dans une auberge). Dans ce commerce, la restauration n'avait jamais fonctionné donc c'était un challenge pour moi que de le reprendre. On veut faire revivre le village. »

# Comment avez-vous construit votre dossier?

**N. B.B.:** « Pour obtenir ce contrat de trois ans renouvelable, nous avons dû aller retirer un dossier à la mairie qui détient les murs, avant de



prendre contact avec l'outil régional d'accompagnement à l'entreprise, Alexis Grand Est. Cet organisme nous a aidées à construire le dossier. » d'une aide pour financer le petit matériel manquant : machine à café, projecteur pour les matchs et une enceinte. »

# Quel a été l'accompagnement de la communauté d'agglomération?

N. B.B. : « Il était au top ! Virginie Bucciol, chargée de développement économique, a toujours répondu à nos questions et était présente à la remise des clés. L'Agglomération devrait également nous permettre de bénéficier



Sur les 4 819 entreprises que compte le territoire intercommunal, 2 850 d'entre elles, soit 59,14 %, sont situées en dehors des principales zones urbaines de l'agglomération, Saint-Dié-des-Vosges et Raon-l'Étape. Véritables forces vives, ces entreprises rurales concentrent toute la panoplie de filières : bois, luxe, métallurgie, papeterie, textile, agroalimentaire...

Dans le cadre de la stratégie de la marque de territoire « Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre », la communauté d'agglomération, via le service Développement économique, propose des animations sur l'ensemble du territoire. Chaque mois, l'ensemble des ambassadeurs est invité à se réunir dans une entreprise pour visiter l'établissement et découvrir les savoir-faire, mais aussi pour échanger autour d'une thématique particulière abordée par un représentant. En parallèle, des visites avec élus et organismes partenaires sont également effectuées régulièrement pour évoquer, entre bien d'autres sujets, les possibilités d'évolution.





# ATTRACTIF PAR NATURE

En juillet et août, le territoire de la communauté d'agglomération a accueilli un nombre de touristes conséquent. Le fruit d'un travail mené par les équipes de l'Office de tourisme intercommunal en collaboration avec les partenaires.

Les chiffres le prouvent : avec un nombre de nuitées en hausse de 10 % par rapport à 2024 sur les deux premiers trimestres de l'année, le territoire de la communauté d'agglomération est de plus en plus prisé par les visiteurs.

Il faut dire que les atouts ne manquent pas, notamment en ce qui concerne les sites naturels. En juillet et en août, la voie verte de la Haute-Meurthe (300 passages par jour comptabilisés sur les écocompteurs), le Kemberg (171 passages par jour), le col de la Chapelotte (85 passages par jour) ou encore le lac de la Maix avec ses 77 passages quotidiens, témoignent de l'attrait naturel du territoire. Ce dernier se couple à un panel d'activités variées, proposées principalement par les partenaires. Par exemple, toujours en juillet et août, la Confiserie des Hautes-Vosges de Plainfaing a attiré 78 420 visiteurs, soit une augmentation de 4,5 % par rapport à 2024, le Pôle Sports Nature de Celles-sur-Plaine a reçu 26 000 clients marchands, le musée Pierre-Noël a enregistré une hausse de 25 % par rapport à 2024, tandis que le camping Au Mica a connu une progression des réservations en plein air de 18 %.

« On est en train de tirer notre épingle du jeu par rapport à d'autres stations plus connues que la nôtre, grâce à l'offre variée et récurrente que nous proposons », savoure Murielle Bérard, directrice de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Du 1er juillet au 31 août, son équipe a su accueillir 20 000 personnes dans les six bureaux d'information touristique intercommunaux, soit 30,28 % de plus qu'en 2024 sur la même période. « Les clients en ressortent satisfaits si l'on en croit les avis laissés sur le web. Nous avons constaté une auamentation de ces avis à hauteur de 78 % et 57 d'entre eux ont cing étoiles », affirme-t-elle. Effet direct : le pôle réceptif, qui comprend l'accueil des groupes et les visites quidées, a connu une hausse de 155 % par rapport à l'année dernière. « C'est le fruit de l'investissement du pôle dans la stratégie menée auprès des comités d'entreprises ou des autocaristes », explique Murielle Bérard. La boutique a, quant à elle, enregistré une hausse des achats de 47 %. « En plus de tout ce qui est gourmandise ou carte de randonnée, nos goodies avec nos deux nouveaux personnages fictifs, Gaspard et Lisette, se sont très bien vendus », complète Heidi Heimburger, chargée de communication pour l'Office de tourisme intercommunal. Indéniablement, l'été fut bon sur le territoire intercommunal!

#### Des partenaires précieux

Au-delà de ses bons résultats en matière de fréquentation touristique, cette saison, l'Office de tourisme intercommunal a vu son nombre de partenaires augmenter de 15 points par rapport à l'an dernier.

Artisans, producteurs, restaurateurs, hôteliers, propriétaires de locations saisonnières, de chambres d'hôtes ou encore gestionnaires d'activités sur le territoire... ils sont plus de 300 à collaborer chaque année avec l'Office de tourisme afin de proposer une offre qualitative aux habitants et aux touristes en quête d'un séjour adapté à leurs attentes.

Si votre activité professionnelle ou extra-professionnelle rentre dans les critères (disponibles auprès de l'OTI) et que vous souhaitez devenir un partenaire, n'hésitez pas à contacter l'Office de tourisme au 03 29 42 22 22 ou par mail : partenaires@vosges-portes-alsace.fr.



#### **VIVRE ENSEMBLE >**

# BIEN PLUS QU'UNE IDENTITÉ : UNE COHÉRENCE

Vous n'avez pas pu manquer l'info : l'Agglo s'est dotée d'un nouveau logo et d'un nouveau site internet. Mais en fait, ça va bien au-delà...

« Ce n'est pas juste un logo ou un site internet, c'est un tout », déclarait le président intercommunal à la presse, le mercredi 16 juillet. Ce « tout », c'est une vision globale qui a construit l'identité souhaitée par les élus communautaires. Une identité née, bien sûr, du projet de territoire pensé par les élus, lequel sert de socle solide à différents documents structurants aboutis ou en passe de l'être, comme le Plan de mobilité simplifié, le Contrat local de santé, le Plan local d'urbanisme intercommunal, la convention territoriale globale, pour n'en citer que quelques-uns. Viendront les outils importants pour garder le cap, que sont la charte de gouvernance, le pacte financier... « Les élus partagent la même philosophie de cohésion de territoire et de cohérence de notre identité, laquelle doit être simple et rassembleuse », rappelait le président. Le logo et le site internet version 2025 reprennent ces volontés, en valorisant les six communautés de communes à l'origine de l'intercommunalité, en rappelant sa marque Vallées des Vosges Vivre. Il s'agit de mettre en avant le travail de l'Agglomération pour que les 74 000 habitants se l'approprient. Cela afin de développer la cohésion sur le territoire.

Confiés à l'agence Ligne à Suivre pour l'un et à Esilab pour l'autre, les deux nouveaux outils de communication déployés mi-juillet contribuent déjà à cette cohérence entre philosophie et actions, et marquent l'ambition d'une politique.

#### A un clic de l'usager

Le nouveau site comporte quatre rubriques :

- « L'agglomération » rappelle l'historique, les compétences et la gouvernance de l'intercommunalité, permet d'accéder aux sites internet des communes et publie notamment les activités des instances;
- « Vos services » détaille les missions



intercommunales auprès des habitants (Maisons France Services, Déchets, Mobilités, Eau et assainissement, Environnement...);

- « Vivre et s'installer » comprend les informations pour habiter, sortir, étudier, travailler et s'amuser sur le territoire ;
- « Entreprendre » met en avant l'ensemble des services proposés par le service Développement économique, à travers notamment la marque de territoire Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre.

Trois pictogrammes vous guident vers un agenda, le site de l'office de tourisme intercommunal et un moteur de recherche. Toujours pour vous faciliter la navigation, un assistant virtuel répond à vos questions ou oriente vos recherches.

« Ce site se veut évolutif et deviendra encore plus interactif puisqu'il offrira, à terme, la possibilité aux usagers de régler leurs factures d'eau ou de déchets en ligne », souligne Alban Rodriguez, directeur général des services.



Rendez-vous sur le site de l'Agglomération : agglo.saint-die-des-vosges.fr

#### **VIVRE ENSEMBLE >**

# L'ÉCOLOGIE À L'ÉCOLE



Et si les bons gestes écologiques s'apprenaient à l'école ? Depuis quelques mois, dans le cadre de l'actuel Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (2023-2029), la communauté d'agglomération initie des actions dans les établissements scolaires du territoire pour sensibiliser les enfants aux comportements exemplaires, responsables pour l'environnement.

Pour cadrer l'ensemble, une écocharte, document donnant les principales règles à respecter en matière d'écologie, est élaborée en collaboration avec les élèves, l'équipe pédagogique et le directeur de l'établissement. Différentes bonnes actions (fermer le robinet, éteindre de la lumière pendant la récré, éviter de jeter ses détritus par terre...) y sont recensées autour de thématiques telles que

l'énergie, les déchets, l'eau ou encore la biodiversité. « C'est une réflexion collective qui aboutit à un document évolutif dans le temps, en fonction des besoins », précise Isabelle Labbé, chargée de prévention sur les déchets pour l'intercommunalité. Pour appuyer son application, les établissements peuvent élire des écodélégués, élèves dont le rôle est de prêcher la bonne parole auprès de leurs camarades.

D'autres actions peuvent également voir le jour comme la mise en place d'une boîte à dons, d'une mini-ressourcerie, d'un troc d'école ou encore d'ateliers permettant le réemploi. « Notre idée de la prévention consiste à faire en sorte qu'il n'y ait plus de déchets », affirme Isabelle Labbé. Le meilleur déchet étant, bien évidemment, celui qu'on ne produit pas.

#### RESSOURCE VERTE, RESSOURCE ÉCONOMIQUE

Dans certaines communes de la communauté d'agglomération (Taintrux, Ban-sur-Meurthe/Clefcy, La Bourgonce, Le Saulcy, Ban-de-Sapt, etc.), il est possible de trouver un espace dédié à l'apport de branches et de branchages. Créé en collaboration avec l'unité Biodéchets du service Déchets, cet espace permet de transformer ces ressources vertes en un broyat gratuit (contre 40 € le m³ habituellement), issu du circuit court et utile aux habitants pour entretenir leur jardin ou aux communes pour pailler leurs espaces verts.

En parallèle, en plus de distiller quelques conseils techniques aux communes concernées, la communauté d'agglomération finance la prestation de broyage, la signalétique, mais aussi la communication et les sessions d'animations ouvertes au grand public.

À titre d'exemple, en 2024, 5 016 tonnes de ressources vertes ont été apportées en déchetterie, soit 246 tonnes potentielles de broyat utilisables à volonté.

# DES CONTENEURS ENTERRÉS AVEC CONTRÔLE PAR BADGE

L'Agglomération développe son parc de conteneurs enterrés avec contrôle par badge électronique d'accès. Privilégié dans les zones d'habitat vertical ou, au contraire, dans les écarts ruraux et intéressant pour les résidences secondaires, ce dispositif destiné aux déchets ménagers propose un tambour d'une contenance de 35 L (relié à une cuve de

5 000 L) là où l'on proposait des bacs de 140 à 770 L. Ce qui explique que l'abonnement par foyer de 1 à 3 personnes comprend 42 ouvertures du tambour, 72 ouvertures pour les foyers de plus de quatre personnes. Chaque ouverture supplémentaire par foyer est facturée  $0.27 \in$ .





SPECTACLE VIVANT

# FAITES ENTRER LES ARTISTES!

Après avoir officialisé sa nouvelle identité et lancé sa saison en septembre, L'étincelle propose plus de quarante représentations pour vous détendre tout en invitant à la réflexion, sur l'ensemble du territoire. Une nouvelle ère où la convivialité régnera, notamment grâce au bar installé à l'Espace Georges-Sadoul, salle Lautescher et à l'ouverture d'un guichet billetterie.

Dans le monde du spectacle vivant de l'agglomération déodatienne, l'automne amène un vent de renouveau. En plus d'être la première sous la nouvelle identité du service organisateur et d'être présentée avec un logo et une charte graphique revisités, la saison 2025-2026 affiche une philosophie moderne, traduite par une programmation retravaillée. Cette dernière, correspondant à ce que Sabine Chatras « souhaite imprimer pour L'étincelle », propose une offre variée et pluridisciplinaire, suscitant de la joie mais aussi des réflexions sur différentes thématiques. « Il n'y a pas d'offre équivalente à moins d'une heure de route », affirme la cheffe d'orchestre du spectacle vivant intercommunal qui a souhaité « qu'il y en ait pour tout le monde et pour tous les âaes ».

De la danse à l'humour en passant par la musique, le théâtre ou les marionnettes, tous les arts majeurs seront représentés dans la quarantaine de rendez-vous programmés. Parmi ces rendez-vous aux tarifs variés (un abonnement est possible), certains mettent en avant des personnalités publiques ou des groupes célèbres (Roman Doduik, Swann Arlaud, CharlÉlie Couture, le Ballet de l'Opéra national du Rhin, Jean-Christophe Folly, Debout sur le Zinc, etc.) tandis que d'autres font la part belle à des artistes tout aussi talentueux, bien que moins médiatisés. « Ces spectacles ont beaucoup tourné et ont plu dans les lieux où ils ont été joués », précise Sabine Chatras.

Géographiquement, si la majorité du programme est prévue dans les lieux culturels emblématiques de Saint-Dié-des-Vosges, les délocalisations n'ont pas été laissées de côté. « Un travail a été mené sur l'itinérance : certains spectacles vont être proposés dans la

commune-centre avant d'être emmenés sur le territoire », explique la directrice de L'étincelle. Enfin, la communauté d'agglomération continue d'accueillir des compagnies en résidence pour peaufiner les derniers réglages des spectacles. Parfois dans des lieux insolites comme... un salon de coiffure. Une preuve supplémentaire que la saison n'est décidément pas comme les autres!



Pour découvrir la programmation complète, rendez-vous sur le nouveau site de L'étincelle : **letincelle.sddv.fr** 

#### **VIVRE ENSEMBLE >**

#### DES SPECTACLES POUR TOUS

La programmation version 2025-2026 de L'étincelle se veut variée et pluridisciplinaire. Présentation de quelques rendez-vous phares, hors têtes d'affiche, par Sabine Chatras, directrice de la programmation.

#### La Vie et la mort de Jacques Chirac, roi des Français

#### Léo Cohen-Paperman Jeudi 20 novembre – 20 h – Espace Georges-Sadoul

Dès 14 ans (spectacle audiodécrit)

« Cette compagnie du Grand Est a consacré un spectacle humoristique sur Jacques Chirac en dévoilant qui se cachait derrière le masque politique et ce que cela dit de notre démocratie. »

#### Le Bruit des arbres qui tombent

#### Nathalie Béasse Jeudi 4 décembre – 20 h – Espace Georges-Sadoul

« C'est un spectacle complet avec à la fois du théâtre, de la danse, des arts visuels et du texte. Cette succession de tableaux permet aux comédiens d'occuper la scène comme jamais on n'a pu le voir. »

#### **Océan**

#### Angélique Friant Mercredi 17 décembre – 17 h – La Nef

Dès 2 ans

« Mêlant vidéo, marionnette et théâtre, ce spectacle est plein de couleurs, de vie et de gaieté! Les adultes qui accompagneront leurs enfants passeront un excellent moment. »

#### Phèdre!

François Gremaud d'après Jean Racine Jeudi 12 février 20 h – Musée Pierre-Noël Vendredi 13 février – 20 h – Salle des fêtes de Ban-de-Laveline

#### Samedi 14 février - 20 h - Salle des fêtes de Corcieux

Dès 15 ans

« Ce metteur en scène suisse rejoue Phèdre avec un comédien drôle et chouette. C'est une belle version condensée de l'œuvre de Jean Racine. »

#### Hair du temps

#### **Fanny Herbert**

## Mardi 3 mars - Horaire et lieu à suivre sur letincelle.sddv.fr

« L'idée est de parler des traces du temps qui passe à travers nos cheveux qui sont de véritables marqueurs sociaux. Sa particularité est de se jouer dans un salon de coiffure. »

#### Almataha

#### Brahim Bouchelaghem Mardi 17 mars – 19 h 30 – Espace Georges-Sadoul

Dès 5 ans

« Grâce aux danseurs hip-hop et aux marionnettes, on suit un jeune humain dans son parcours d'apprentissage de la vie : comment on se sort des embûches et comment on essaye de rester libre. »

#### Je suis trop vert

#### David Lescot

Vendredi 29 mai - 20 h - Salle des fêtes de La-Croix-aux-Mines

#### Samedi 30 mai - 20 h - Salle des fêtes de Corcieux

Dès 8 ans

« C'est l'histoire d'un jeune garçon qui part en classe verte et qui découvre la campagne, qu'il trouve, au premier abord, dure et violente. Petit à petit, il se met à aimer ce nouvel environnement et ne comprend plus pourquoi on vit de manière aussi éloignée du rythme de la nature. »

#### Et bien plus...

La sélection ci-dessus n'étant évidemment pas exhaustive, nous vous conseillons fortement de vous rendre sur le site letincelle.sddv.fr pour découvrir l'intégralité du programme de la saison 2025-2026.

# LA CONVIVIALITÉ AU COMPTOIR



Cette saison, les spectacles à l'Espace Georges-Sadoul ne se vivent pas uniquement dans la salle Yvan-Goll : ils se partagent aussi dans la salle Lautescher, laquelle accueille un bar ouvert avant et après chaque représentation assurée dans ce lieu culturel déodatien.

Pour vous retrouver avec vos amis, votre famille, vos collègues, mais aussi avec les autres spectateurs et, parfois, les artistes, c'est incontestablement l'endroit idéal. Sur place, vous pourrez vous sustenter (planches,

tartines, etc.) ou vous désaltérer à votre guise (avec modération, évidemment). Il est également possible de garantir la disponibilité d'une planche en la réservant directement sur le site internet : letincelle.sddv.fr.

Enfin, si vous appréciez le mobilier présent au bar, il est possible... de l'acheter! Que ce soient les tableaux de l'Espace Arts Plastiques ou les meubles prêtés par Emmaüs Fraize et Déo'Recycle, tout peut être vendu. Seule condition pour l'obtenir: que L'étincelle trouve un équivalent pour le remplacer.



Faiblement impactée par les guerres, Ban-de-Laveline conserve son charme d'antan tout en bénéficiant du dynamisme de ses associations et de ses commerces. A sa tête, Stéphane Demange, quinquagénaire et descendant d'une famille établie dans la commune depuis 1610.



#### Carte d'identité

Nombre d'habitants : 1 260 habitants Gentilé : Lavelinoises et Lavelinois

Altitude moyenne : 717 m Superficie : 26,45 km²

Superficie forestière: 700 hectares

communaux

Code postal: 88520

#### **Communes proches**

Gemaingoutte : 3 km Coinches : 4 km Mandray : 11 km

Fraize : 13 km

Saint-Dié-des-Vosges: 16 km

#### Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

#### **Enseignement**

L'école communale, ouverte en 2012, accueille les élèves de la maternelle au CM2.

#### Nature, guerre et royauté



Dans le val de Galilée, secteur défriché par les moines du chapitre de Saint-Dié au VIIe siècle, Ban-de-Laveline et ses douze hameaux figurent parmi les plus beaux villages des Vosges selon la presse locale. Principalement boisée, la commune, qui héberge des espèces telles que le grand murin ou le grand tétras, offre à ses habitants et visiteurs des spots naturels d'exception, à l'instar du plateau de Sorémont.

Elle conserve également un certain charme grâce à son espace habitable, fortement prisé par les résidences secondaires (d'où sa labellisation en tant que commune touristique), qui n'a pas été

impacté par une guerre pourtant omniprésente en 1914. Ex-frontière allemande, elle en conserve une trace avec les vestiges du blockhaus allemand entre Sainte-Marie-aux-Mines et le Violu, vecteur d'un sentier d'interprétation.

Ses 26 km² de superficie lui ont également permis d'être un passage incontournable pour le roi Louis XIV, qui venait abreuver ses chevaux en 1682 sur le chemin désormais éponyme, lorsqu'il avait souhaité prendre possession de la ville de Strasbourg.

#### Des activités variées

Bien qu'il laisse une place prépondérante à la forêt sauvage, Ban-de-Laveline n'est pour autant pas un village endormi. Portée par sa trentaine d'associations sportives et culturelles, la commune héberge des activités régulières telles que le badminton, la gymnastique, le yoga, mais aussi des concerts, des pièces de théâtre et des diffusions de films. Annuellement, elle est aussi animée avec des événements d'un jour comme le grand marché aux puces du 14 juillet, le trail de Galilée, la rando-quad (respectueuse de la période de reproduction du gibier), ou encore, dans son stand de tir, le grand concours de ball-trap. Sa situation géographique, à un quart d'heure de Saint-Dié-des-Vosges, lui permet également de conserver ses services publics ou ses principaux commerces. Parmi ces derniers, on y trouve une boulangerie, une épicerie, des restaurants, un bar ou encore un magasin de motoculture. Ceci, sans compter les nombreux artisans (électriciens, charpentiers, maçons) qui s'y installent.





#### Une destinée écrite pour Stéphane Demange

Comment la destinée de Stéphane Demange aurait-elle pu être différente ? Descendant d'une famille installée à Ban-de-Laveline depuis 1610, le premier édile a toujours vécu à côté de la mairie, dans la ferme familiale, depuis 1974. « Devenir maire m'a toujours titillé. Et quand on voit des choses qu'il faudrait faire, on se présente en prenant ses responsabilités et en faisant avec les moyens dont on dispose », explique le maire installé au poste depuis 2014 et au conseil municipal depuis 2018

Parallèlement, celui qui est aussi conseiller départemental est directeur de l'école Eugénie-et-Jules-Ferry à Saint-Dié-des-Vosges. Avant, l'ancien étudiant en histoire médiévale avait déjà roulé sa bosse en tant que directeur de l'école de Marzelay après avoir été journaliste dans la presse locale et chargé de communication pour la municipalité déodatienne.

En dehors de ses activités professionnelles, Stéphane Demange aime bouquiner avec « la très belle littérature russe » et courir en forêt. Une facon de mêler histoire et dynamisme...

#### LES TEMPS FORTS >

#### « Rencontre avec... » et si on voyageait autrement ?

Impulsée par le Conseil départemental des Vosges, la manifestation « Rencontre avec... » invite les médiathèques du département de se coordonner pour proposer des animations sur un thème commun. Cette année, le thème est « Voyager autrement ». Au programme dans les médiathèques du réseau Escales en novembre :

- À Étival-Clairefontaine, deux conférences à 20 h : le 7 novembre par Michel Vandermeerschen
- « Sur deux roues à travers l'Europe » **et le 12 novembre** par Lise et René Vinter « Sur les traces de Compostelle » ; **une rencontre le 5 novembre à 15 h** avec Bérénice Penafiel, auteur de « Femmes à la rue : itinérance et errance »
- À Raon-l'Étape, puzzle géant de 1000 pièces pendant tout le mois de novembre. Le 26 novembre à 20 h, un spectacle pour enfant à partir de 4 ans, « La Drolatique Histoire du Petit Chevalier Grimaud de Beauplumeau » par la compagnie « On nous marche sur les fleurs »
- À Senones, un conte musical pour enfant à partir de 4 ans le 19 novembre à 10 h; une projection de récit de voyage « Dans les pas de Stevenson » le 28 novembre à 20 h
- À Jean-de-La-Fontaine, à Saint-Dié-des-Vosges, une lecture pour tout-petits sur le voyage en musique le 19 novembre à 10 h 30
- À la Boussole, à Saint-Die-des-Vosges, une exposition photos prêtée par le Département des Vosges, « D'après nature. Excursion(s) dans les Vosges » ; le 21 novembre, une médiation de l'exposition, une exposition jeunesse « Le monde en Pyjamarama » ; le 22 novembre de 14 h à 17 h un atelier d'écriture par la Langue de Travers





#### Double actualité au CEPAGRAP

En cette fin d'année 2025, le Cepagrap vous propose deux rendez-vous artistiques.

**Du 7 au 9 novembre,** ne manquez pas l'exposition éphémère d'Emmanuel Antoine, Folia, dessins, gravures et présentation d'un livre d'artiste.

Le vernissage aura lieu le 7 novembre à 18 h, une rencontre se déroulera le dimanche 9 novembre à 17 h

**Du 22 novembre au 20 décembre,** ce sont les photographies de Jean Daubas qui seront à l'honneur avec l'exposition Le livre, la ligne et le chemin. Le vernissage est fixé le samedi 22 novembre à 18 h, une lecture-rencontre avec l'artiste et un ami poète, Jacques Moulin, le mardi 16 décembre à 18 h.

#### Étival autour du bois

La médiathèque d'Étival-Clairefontaine met en avant le monde de la forêt et du bois. Venez redécouvrir la forêt avec une conférence sur le bois dans l'habitat rural par Jean-Yves Henry le 5 novembre à 20 h, une lecture à plusieurs voix par l'Atelier Lire et Dire le 21 novembre à 18 h et une conférence par Line Skorka le 10 décembre à 18 h sur l'histoire de la forêt d'Étival. Enfin, du 18 novembre au 31 décembre, retrouvez une exposition multiforme sur la forêt par Les Arts plastiques de l'Association Culturelle d'Étival-Clairefontaine.

#### Soyez généreux, offrez votre sang!

Des collectes sont organisées par l'Etablissement Français du Sang et l'Amicale pour le don de sang bénévole :

Le 14 novembre de 16 h à 19 h 30, salle Beauregard à Raon-l'Etape

Le 21 novembre de 16 h à 19 h 30, salle des fêtes de Saint-Michel-sur-Meurthe

Le 2 décembre de 9 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30, salle Carbonnar à Saint-Dié-des-Vosges

Le 23 décembre de 15 h 30 à 19 h 30, salle Carbonnar à Saint-Dié-des-Vosges

Le 26 décembre de 06 h à 19 h 30 au Centre d'animation municipal de Fraize





#### Au musée, l'ameublement prend le pouvoir

**Jusqu'au 4 janvier,** le musée Pierre-Noël décline, d'un point de vue artistique, le thème qui a mobilisé les neurones lors du Festival International de Géographie en évoquant le Mobilier national, dont la première mission est d'assurer le décor et l'ameublement des lieux de pouvoir de la France. En effet, cette institution unique, héritière du Garde-Meuble royal créé en 1663 sous Louis XIV par Colbert, devenu sous Napoléon Mobilier impérial, est aujourd'hui en charge de conserver, restaurer et entretenir environ 100 000 objets mobiliers et œuvres textiles destinés à meubler les résidences présidentielles et les palais officiels de la République : palais de l'Élysée, hôtels ministériels, ambassades de France, cabinets de travail des chefs des grands corps de l'État...

#### Cap sur Déodasup!

Comme chaque année, le forum Déodasup est LE rendez-vous immanquable des futurs bacheliers du territoire! Pour sa 21º édition, le salon de l'orientation porté par les lycées Jules-Ferry et Georges-Baumont aura lieu **le 29 janvier de 8 h à 16 h** et se tiendra, comme à l'accoutumée, à l'espace François-Mitterrand de Saint-Dié-des-Vosges.

#### La nature en mode automne-hiver

De novembre à janvier, le service Environnement de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges vous propose des animations dans la continuité de la période estivale. Pour chaque rendez-vous, les informations pratiques vous seront communiquées lors de l'inscription au 07 81 52 29 81 ou par mail à contact@etcterra.fr

**Le 15 novembre à 9 h 30** à Celles-sur-Plaine, venez apprendre à récolter tous les indices pour reconnaître les arbres sans leurs feuilles!

**Le 13 décembre à 9 h 30** à Raon-l'Etape, partez à la rencontre du castor, l'un des plus gros rongeurs d'Europe qui, depuis peu, fait son grand retour sur les bords de Meurthe...

Le 17 janvier à 9 h 30 à Raon-l'Etape, venez découvrir ces roches qui façonnent notre environnement!



#### Vive la famille!

Ne manquez pas le Salon des Familles ce samedi 13 décembre à l'espace François-Mitterrand de Saint-Dié-des-Vosges ! Cet événement, organisé par le Réseau Parentalité Déodatien et l'association Naître, Allaiter, Grandir est gratuit. Au programme : des exposants, des animations, des spectacles pour enfants et bien plus encore...



#### PORTRAIT >

# LILIANE JERÔME

De son métier d'institutrice, Liliane Jérôme a conservé le goût de transmettre et de réunir les générations. Un véritable sacerdoce qu'elle accomplit avec humilité et dévouement.

Le sourire aux lèvres, c'est avec douceur que Liliane Jérôme ouvre la porte de sa maison au pied des Jumeaux, à Nompatelize. Nostalgique, cette ancienne institutrice passionnée raconte, photos et dessins en main, ses 32 années passées à l'école Jacques-Prévert de Saint-Dié-des-Vosges. «Des souvenirs inoubliables », voilà ce qu'elle voulait à tout prix transmettre à ses élèves. Alors, chaque année, c'est un nouveau projet, « un fil conducteur » qu'il fallait chercher. Correspondances et échanges avec des élèves quadeloupéens, classes vertes, sorties à la ferme, expéditions dans le potager de sa mère à Herbaville, anniversaires, repas, goûters, écriture et dessins pour créer un livre sur le thème de la géographie lors de la première édition du FIG... la liste est longue et Liliane n'a jamais mangué d'inventivité. Pour rassembler et mener à bien ces beaux projets, « le secret, c'était de faire participer les familles! », dit-elle.

Une fois à la retraite, Liliane a continué de faire ce qu'elle savait le mieux : transmettre et surtout valoriser chaque moment de vie, chaque histoire. Alors, en 1995, elle se lance un défi : parler des Résistants et des maquis

forestiers auxquels ont pris part certains membres de sa famille, pour leur rendre hommage et surtout comprendre son histoire familiale.

En effet, celle qui a offert une enfance douce et colorée à ses élèves a pourtant connu l'inverse; une enfance terne, teintée de noir, marquée par le deuil d'une famille et d'un village tout entier. « J'ai des souvenirs épouvantables, quand on est gosse, on ne sait pas ce que ça veut dire "porté disparu", alors, avec mon cousin, on partait à leur recherche, on les appelait dans la forêt. »

Née en pleine guerre dans une famille meurtrie et endeuillée dans laquelle son père est le seul déporté à avoir survécu, elle déclare : « J'ai été un pansement, j'ai absorbé toute cette guerre et tous ces drames. » Élevée dans une famille où « personne ne riait, personne ne parlait », écrire sur sa famille a été une « thérapie ».



#### Les lieux de mémoire

Il est des monuments qui ne sont ni de marbre, ni de pierre. En cherchant à éclairer et comprendre son histoire familiale, Liliane Jérôme a ainsi sauvé des centaines de vies de l'oubli. Lorsqu'elle débute ses recherches sur le rôle des membres de sa famille dans la Résistance, cela la conduit dans la vallée du Rabodeau, et plus précisément à Moussey ,où elle parvient à identifier précisément les passeurs et les résistants assassinés. Ces précieuses informations lui permettent de participer aux travaux menés par l'historienne Frédérique Neau-Dufour dans le cadre du 70° anniversaire de l'évacuation du camp de Natzweiler-Struthof. Cette rencontre décisive confère alors une nouvelle dimension aux travaux de Liliane puisque c'est elle qui lui « a donné le goût de l'écriture scientifique, du travail d'historien. » L'enquête suit son cours et Liliane continue de retrouver et surtout d'apporter des réponses aux centaines de familles qui se réunissent à chaque commémoration. En octobre dernier, c'est la consécration. Après 30 années dédiées à la reconstitution des différents réseaux de résistance, Liliane édite enfin un livre qui sort de l'ombre l'histoire des maquis forestiers de La Salle, La Bourgonce, Saint-Rémy et Saint-Benoît-la-Chipotte.